NESTLÉ CÔTE D'IVOIRE
Société Anonyme au capital de 5.517.600.000 F.CFA
R.C.C.M. CI – ABJ – 1959 – B - 4093
Siège social : ABIDJAN - Cocody - Côte d'Ivoire
01 B.P. 1840 ABIDJAN 01

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE : CHANGEMENT DE LIEU

Initialement prévue le 21 juin 2017 à l'Hôtel du Golf, l'Assemblée Générale Mixte de Nestlé Côte d'Ivoire aura lieu le mercredi 21 juin 2017 à 10h au LATRILLE EVENTS, à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour, à savoir :

A titre Ordinaire

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

2. Rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers de synthèse de cet exercice et rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.

3. Approbation des états financiers de synthèse et des opérations visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales.

4. Affectation des résultats.

5. Quitus aux Administrateurs.

6. Ratification de la Cooptation d'un nouvel Administrateur.

7. Renouvellement de mandats d'Administrateurs.

8. Nomination d'un Commissaire aux comptes suppléant

9. Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes.

10. Fixation du montant des indemnités de fonction du Conseil d'Administration.

A titre Extraordinaire

11. Fractionnement des actions.

12. Modification corrélative de l'article 6 des statuts.

13. Pouvoirs en vue de formalités.

Nestlé Côte d'Ivoire s'excuse pour ce changement indépendant de sa volonté.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION